

Programme 2009 – 2010



Programme
2009 - 2010

Club philatélique de Delémont et environs
Case postale 232
2800 Delémont 1

www.cpde.ch

Courriels président : amedee.roueche@bluewin.ch ;
Secrétaire : roberto_lopez@bluewin.ch ;

Avril 2009

2009		
29.01.09	Réunion : "Ventes aux enchères et ventes sur offres"	A. Roueche
26.02.09	Réunion : achats – ventes – échanges - discussion	
13.03.09	Assemblée générale suivie du souper	Comité
26.03.09	Réunion : "Oblitérations du groupe 104, cachet du canton du Jura"	B. Lachat
30.04.09	Réunion : achats – ventes – échanges - discussion	
03.05.09	Bourse exposition à la Halle du Château, Delémont	Comité
17.05.09	Sortie du club à Zurich, visite de l'expo "züri09" avec notre équipe Swiss champion, degré I	Comité
28.05.09	Relâche	
25.06.09	Réunion : "Ventes et achats en ligne « Ricardo, etc. »"	M.-A. Montavon
Juillet	Vacances, relâche	
Août	Vacances, relâche	
04.09.09	Conférence publique sous le patronage de l'Amicale : "Chiffres taxe utilisés dans le Jura, y compris ceux des messagers"	M. Claude Montandon, Président central
24.09.09	Réunion : "Chiffre & Croix" 1882 – 1906	A. Roueche
29.10.09	Réunion : achats – ventes – échanges – discussion	
20.11.09	Soirée d'automne au stand de tir de Boécourt	Brigitte et Gérald
26.11.09	Réunion : "Indochine 1850 - 1954"	R. Amweg
Décembre	Relâche	
2010		
28.01.10	Réunion : achats – ventes – échanges	
26.02.10	Assemblée générale suivie du souper	Comité
25.03.10	Réunion : "Helvetia debout, ma collection exposée lors de "züri09", Swiss champion rang I	Dr R. Lopez

FORSTER
PHILATELIE
Rue des Mayettes 5 • Postfach 29 • CH-2824 Vicques
Internet: www.forsterphila.ch • E-Mail: info@forsterphila.ch

☎ : 032 – 435 50 88

• Fax : 032 – 435 50 87

De nouveaux défis

Au fil des ans, force est de constater les mutations et les changements de comportement survenus dans notre société. Que ce soit la société en général, ou tout simplement dans notre club. Chaque année en effet, nous sommes appelés à nous renouveler, à faire du nouveau. Nous sommes sans cesse en recherche afin de captiver et de répondre aux attentes de nos membres.

Il est des succès réjouissants, notamment par la participation de nos sociétaires et de nos juniors aux expositions qui ont lieu en Suisse ou ailleurs. Hélas, nous constatons que de nombreux clubistes ne participent jamais à nos activités. Pourquoi certains membres ne fréquentent pas nos réunions mensuelles, pourtant si intéressantes, animées de présentations ou de moments d'échanges, idées et matériel philatélique. Idem pour la sortie annuelle du club, qui plus est, est offerte par le club ; à la bourse exposition ; à la conférence annuelle, qui est l'occasion de côtoyer d'éminents philatélistes ou, plus simplement à l'Assemblée générale ? Questions sans réponses...

Vos suggestions seraient les bienvenues et permettraient au comité de diriger ses efforts de manière précise, en ciblant les attentes des membres. Nos conseils et la formation que chacun peut acquérir en suivant les activités de son club permettent de collectionner rationnellement et intelligemment, sans se fourvoyer. Sans fil rouge, et sans savoir que seul ce qui est beau et rare permettra de monter une collection digne de ce nom. Même les collectionneurs fortunés focalisent leurs efforts sur un domaine qu'ils étudient et qu'ils développent pas à pas. Il est possible de faire pareil, à moindre frais, en choisissant un thème à portée de son portefeuille.

On ne collectionne pas sans connaissances, à moins de se satisfaire d'un abonnement aux nouveautés de la poste et de remplir des cases et des albums à la manière des enfants. Lorsque l'on veut se séparer de telles collections, on regrette alors l'argent ainsi investi. Mais c'est trop tard. Les connaissances s'acquièrent seulement par l'effort et la curiosité. La bibliothèque du club est à disposition de tous. Cette riche documentation donne à chacun la possibilité de choisir un volet d'histoire postale, une série de timbres, en connaissant par exemple tout son environnement historique et technique, les marques postales, tarifs en vigueur, etc. Bref, la déclinaison est infinie pour celles et ceux qui veulent s'investir dans de telles recherches. Sans oublier que plus vos connaissances seront grandes et plus vous découvrirez les perles qui passent habituellement sous les yeux de beaucoup, sans attirer leur attention... Dommage ! Et que dire de vos satisfactions ? Elles aussi seront grandes et infinies...

Belle année philatélique à toutes et tous.

Pour le Comité :

Amédée Roueche

Président

Helvetia debout – une passion

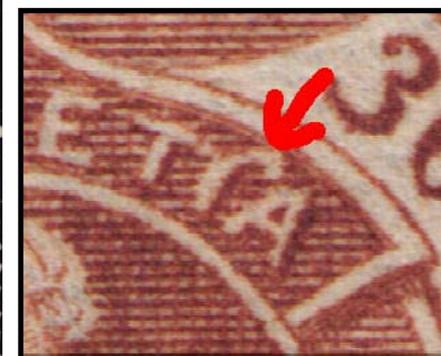
En 1882, le premier timbre suisse produit selon le procédé de la taille douce était émis. « L'Helvetia debout » eut cours du 1er avril 1882 au 31 décembre 1924. Cette belle Dame, figure allégorique et emblématique de la Suisse marqua son époque de manière élégante, ceci pour la plus grande joie des philatélistes.

La grande diversité de ce timbre, due notamment aux techniques d'impression, fait encore aujourd'hui la joie de nombreux collectionneurs.

Le défaut de planche le plus célèbre de cette émission est probablement la variété « **HELVETTA** » sur le 30cts brun.

On trouve le défaut sur la case 25 de la planche originale II sur les 68De, 68Eb-d et 88A. Les retouches se trouvent sur les 68Eb-d et 68De sur les cases 225 et 325. Sur la planche du 88A, le défaut n'a pas été corrigé.

En voici un exemple : 88Aa.2.50/IIc, case 25



Roberto Lopez, Secrétaire

Chiffres et Croix Les défauts de cliché

De 1985 à 1988, M. Raymond Roux de la Chaux-de-Fonds a publié dans le Journal philatélique suisse JPhS/SBZ une étude très fouillée sur les défauts de cliché que l'on trouve sur cette émission intéressante. Pour mémoire, les séries de cette émission ont couvert une très longue période allant du 1^{er} avril 1882 au 31 décembre 1924 (validité), alors que ces timbres ont été imprimés jusqu'en 1907.

Cette étude est à la disposition des philatélistes qui ont tout loisir de la découvrir sur le site de notre club : www.cpde.ch. Ils peuvent la télécharger, ou l'imprimer afin d'avoir tout le document sous la main, ceci en toute circonstance. Merci à M. Roux de nous avoir permis par ce biais de diffuser son étude que l'on peut qualifier de véritable travail de bénédictin.

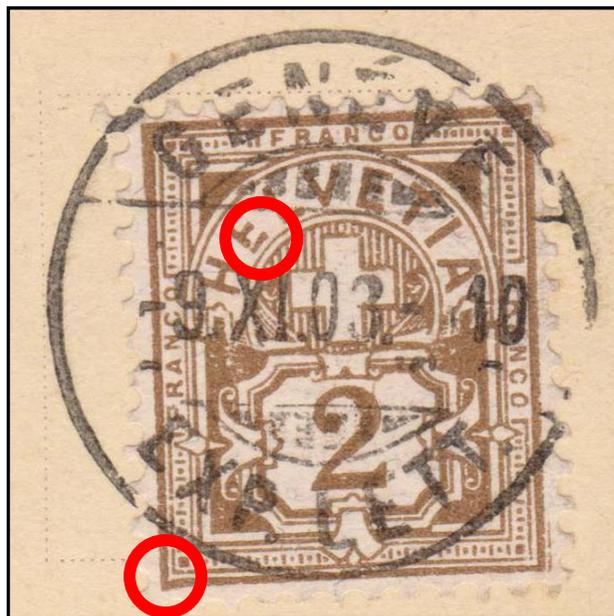
Les variétés sont classées par émissions et réestampages des clichés. Un degré de rareté (**DR**) est attribué en fonction du tirage du timbre et du nombre de défauts découverts. Ces lettres sont suivies d'un nombre allant de 1 à 10 pour les plus rares. Nous en reproduisons quelques-unes ici-même.

Amédée Roueche, rue Chanteclair 9, 2800 Delémont
Courriel : amedee.roueche@bluewin.ch

58 B, 6^{ème} émission (1902-1905), 5^{ème} réestampage
Brisure du E, variété non recensée, et angle inférieur droit étiré variété n° 10, DR 6



Détail du défaut non recensé



58 B, 7^{ème} émission (1905-1906), 6^{ème} réestampage.

Cassure du 1^{er} cadre, exactement dans l'angle inférieur droit, variété n° 12 DR 3



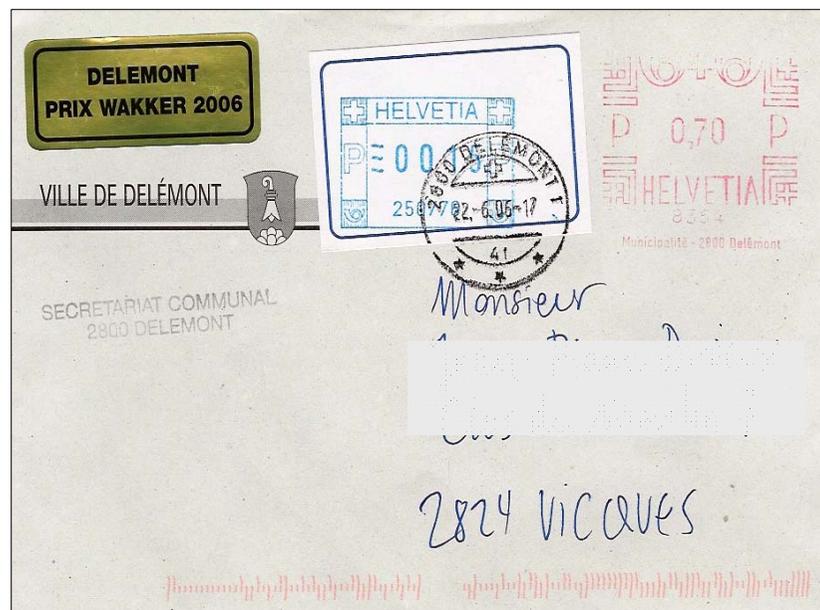
65 B, 6^{ème} réestampage (1905-1906), variété n° 6, DR 8



Détail de la variété



Une lettre curieuse affranchie mécaniquement



Voici une lettre oblitérée à Delémont le 22.06.2006 et adressée à Vicques. Le port est de Fr. 0.85, correspondant au tarif courrier B. L'affranchissement mixte est curieux et vraisemblablement rare :

0,70 : empreinte rouge faite avec une ancienne machine à affranchir de la Municipalité de Delémont (période d'utilisation inconnue). Machine de marque Hasler, modèle F66, n° 8354. Les grands chiffres sont particuliers et se retrouvent sur peu de machines en Suisse. L'empreinte est cataloguée sous le type 3Db ;

00.15 : complément d'affranchissement bleu (IFS 1) sur étiquette autocollante, fait avec une machine intermédiaire de marque Pitney-Bowes, modèle A946, n° 250778 (période d'utilisation inconnue). L'empreinte est cataloguée sous le type 5 P.

Selon les directives de la Poste, l'empreinte rouge correspond à une machine dont le compteur est relevé par un employé postal. Il s'ensuit une facture après décompte. L'empreinte bleue correspond à une machine dont le paiement est effectué à l'avance. Ce qui est du reste le cas actuellement de toutes les machines à affranchir : il n'y a plus d'empreintes rouges.

La particularité de cet affranchissement tient donc dans le fait que les EMA¹ sont issues de 2 machines de types et de fonctionnement totalement différents. Les empreintes n'ont certainement pas été réalisées simultanément mais à des époques fort différentes. Il s'agit certainement d'une ancienne enveloppe pré affranchie (en rouge) où le tarif postal était encore de Fr. 0.70 pour une lettre normale courrier B [01.01.1996 - 31.12.2003].

Dès le 01.01.2006, le système IFS 2² aurait dû remplacer toutes les EMA anciennes et notamment celles de couleur rouge. Toutefois La Poste a été assez compréhensive et a laissé l'année 2006 et une partie de 2007 pour l'adaptation aux nouvelles exigences de l'IFS 2.

Voici une illustration du système IFS 2 sur la machine Frama utilisée par la Municipalité de Delémont. Ce système a été opérationnel vers fin juin - début juillet 2007 car, le 16.07.2007, on peut voir qu'il y a 1295 envois déjà effectués.



Dès octobre 2007, la maison Frama a actualisé la version du logiciel IFS 2 et l'empreinte a quelque peu changé.



¹ EMA : empreinte de machine à affranchir

² IFS 2: Intelligent Franking System

Bernard Lachat, Webmaster